

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tanger, le 30 avril 2021

AFRIC INDUSTRIES a publié son RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2020 sur son site internet, consultable sous le lien suivant :

<https://www.africindustries.com/wp-content/uploads/2021/04/2021-04-16-RAPPORT-FINANCIER-ANNUEL-2020.pdf>

Par ailleurs, suite à la tenue du Conseil d'Administration de la société AFRIC INDUSTRIES le 23 mars 2021, ayant arrêté les comptes annuels de l'exercice 2020, une publication a eu lieu sur le journal « MEDIAS.24 », en date du 25/03/2021 comprenant :

- ✓ Le Bilan (Actif et Passif),
- ✓ Le Compte Produits et Charges (CPC),

Également, les commentaires des Dirigeants sur les réalisations de l'année 2020 ont fait l'objet d'un communiqué de presse sur le même journal du 25/03/2021 (Résultats Annuels 2020).

Contact : direction@africindustries.com
<http://www.africindustries.com/afi-en-bourse/publications/>

Tableau n° 1

BILAN (actif)
(modèle normal)

AFRIC INDUSTRIES S.A.

Exercice du 01/01/20 Au 31/12/20

	ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	726.570,10	391.735,46	334.834,64	180.148,66
	. Frais préliminaires				
	. Charges à répartir sur plusieurs exercices	726.570,10	391.735,46	334.834,64	180.148,66
	. Primes de remboursement des obligations				
A	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	3.717.620,00	215.201,00	3.502.419,00	3.507.893,67
C	. Immobilisations en recherche et développement				
T	. Brevets, marques, droits, et valeurs similaires	217.620,00	215.201,00	2.419,00	7.893,67
I	. Fonds commercial	3.500.000,00		3.500.000,00	3.500.000,00
F	. Autres immobilisations incorporelles				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	26.127.825,71	23.979.334,04	2.148.491,67	2.371.133,06
I	. Terrains	864.115,00	371.901,66	492.213,34	512.213,34
M	. Constructions	7.362.908,43	6.611.828,17	751.080,26	851.298,23
M	. Installations techniques, matériel et outillage	12.839.421,22	12.826.517,57	12.903,65	85.933,32
O	. Matériel de transport	2.122.009,77	1.415.542,92	706.466,85	710.302,65
B	. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	2.772.174,79	2.635.805,34	136.369,45	187.588,28
L	. Autres immobilisations corporelles	133.322,29	117.738,38	15.583,91	23.797,24
I	. Immobilisations corporelles en cours	33.874,21		33.874,21	
S	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	20.878.355,25	45.000,00	20.833.355,25	20.833.355,25
E	. Prêts immobilisés				
	. Autres créances financières	70.896,81		70.896,81	70.896,81
	. Titres de participation	20.807.458,44	45.000,00	20.762.458,44	20.762.458,44
	. Autres titres immobilisés				
	ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)				
	. Diminution des créances immobilisées				
	. Augmentation des dettes financières				
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	51.450.371,06	24.631.270,50	26.819.100,56	26.892.530,64
	STOCKS (F)	9.096.591,10	108.300,00	8.988.291,10	12.237.437,56
	. Marchandises	108.300,00	108.300,00		
	. Matières et fournitures consommables	4.862.447,10		4.862.447,10	5.443.350,56
A	. Produits en cours	1.255.111,00		1.255.111,00	2.290.616,00
C	. Produits intermédiaires et produits résiduels				
T	. Produits finis	2.870.733,00		2.870.733,00	4.503.471,00
I	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANTS (G)	21.775.620,30		21.775.620,30	17.236.465,97
F	. Fournis. débiteurs, avances et acomptes	150.087,15		150.087,15	82.585,19
	. Clients et comptes rattachés	20.828.735,28		20.828.735,28	16.583.364,40
C	. Personnel	32.580,97		32.580,97	10.171,72
I	. Etat	751.160,57		751.160,57	511.017,63
R	. Comptes d'associés				
C	. Autres débiteurs				
U	. Compte de régularisation. Actif	13.056,33		13.056,33	49.327,03
L	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENTS (H)				
A					
N	ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)	21.545,28		21.545,28	7.968,85
T	(Eléments circulants)				
	TOTAL II (F+G+H+I)	30.893.756,68	108.300,00	30.785.456,68	29.481.872,38
T	TRESORERIE-ACTIF				
R	. Chèques et valeurs à encaisser	80.855,64		80.855,64	
E	. Banque, T.G. et C.C.P.	151.495,31		151.495,31	42.045,92
S	. Caisse, Régies d'avances et accreditifs	969,40		969,40	7.849,40
O	TOTAL III	233.320,35		233.320,35	49.895,32
	TOTAL GENERAL I+II+III	82.577.448,09	24.739.570,50	57.837.877,59	56.424.298,34

Tableau n° 1

BILAN (passif)
(modèle normal)

AFRIC INDUSTRIES S.A.

Exercice du 01/01/20 Au 31/12/20

	PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	CAPITAUX PROPRES		
	. Capital social ou personnel (1)	14.575.000,00	14.575.000,00
	. moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Capital appelé		
	dont versé		
	. Prime d'émission, de fusion, d'apport		
F	. Ecarts de réévaluation		
I	. Réserve légale	1.839.082,75	1.839.082,75
N			
A	. Autres réserves	3.418.150,00	3.418.150,00
N	. Report à nouveau (2)	19.121.523,09	17.689.262,31
C	. Résultats nets en instance d'affectation (2)		
E	. Résultat net de l'exercice (2)	7.740.020,45	7.262.260,78
M	Total des capitaux propres (A)	46.693.776,29	44.783.755,84
E	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		
N	. Subvention d'investissement		
T	. Provisions réglementées		
P			
E			
R			
M	DETTES DE FINANCEMENT (C)		
A	. Emprunts obligataires		
N	. Autres dettes de financement		
E			
N			
T			
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)		
	. Provisions pour risques		
	. Provisions pour charges		
	ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)		
	. Augmentation des créances immobilisées		
	. Diminution des dettes de financement		
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	46.693.776,29	44.783.755,84
P	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	7.839.747,41	7.306.702,05
A	. Fournisseurs et comptes rattachés	3.612.997,66	2.731.568,25
S	. Clients créditeurs, avances et acomptes		636.770,64
S	. Personnel		
I	. Organismes sociaux	366.220,82	373.634,63
F	. Etat	3.828.303,19	3.542.822,91
	. Comptes d'associés		
C	. Autres créanciers		
I	. Comptes de régularisation-passif	32.225,74	21.905,62
R	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	433.173,48	817.867,26
C	ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)		
U	TOTAL II (F+G+H)	8.272.920,89	8.124.569,31
T	TRESORERIE-PASSIF		
R	. Crédits d'escompte		2.165.051,79
E	. Crédits de trésorerie		
S	. Banques (soldes créditeurs)	2.871.180,41	1.350.921,40
O	TOTAL III	2.871.180,41	3.515.973,19
	TOTAL GENERAL I+II+III	57.837.877,59	56.424.298,34

(1) capital personnel débiteur (-)

(2) Bénéficiaire(+),déficitaires(-)

Tableau n° 2

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)

(modèle normal)

AFRIC INDUSTRIES S.A.

Exercice du 01/01/20 Au 31/12/20

	NATURE	OPERATIONS		EXERCICE 3=1+2	EXERCICE PRECEDENT 4
		Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
E X P L O I T A T I O N	I PRODUITS D'EXPLOITATION				
	. Ventes de marchandises(en l'état)	231.360,00		231.360,00	
	. Ventes de biens et services produits	41.471.261,97		41.471.261,97	43.072.279,08
	Chiffre d'affaires	41.702.621,97		41.702.621,97	43.072.279,08
	. Variation de stocks de produits (+-) (1)	-2.668.243,00		-2.668.243,00	-35.210,00
	. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
	. Subventions d'exploitation				
	. Autres produits d'exploitation	692,31		692,31	52.705,03
	. Reprise d'exploitations;transferts de charges	809.898,41		809.898,41	971.673,71
	TOTAL I	39.844.969,69		39.844.969,69	44.061.447,82
II	CHARGES D'EXPLOITATION				
	. Achats revendus (2) de marchandises	207.945,32		207.945,32	
	. Achats consommés (2) de matières et fournitures	16.720.933,51	-74.623,42	16.646.310,09	19.511.510,95
	. Autres charges externes	2.102.664,61	774,33	2.103.438,94	2.102.052,19
	. Impôts et taxes	207.523,32	570,00	208.093,32	206.892,41
	. Charges de personnel	7.826.134,47	-7.250,85	7.818.883,62	9.086.821,83
	. Autres charges d'exploitation	1.124.400,00		1.124.400,00	1.124.400,00
	. Dotations d'exploitation	1.131.678,49		1.131.678,49	1.667.979,40
	TOTAL II	29.321.279,72	-80.529,94	29.240.749,78	33.699.656,78
	III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			10.604.219,91
F I N A N C I E R	IV PRODUITS FINANCIERS				
	. Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				
	. Gains de change	60.571,61		60.571,61	31.127,11
	. Intérêts et autres produits financiers				
	. Reprises financières;transferts de charges	7.968,85		7.968,85	241.580,46
	TOTAL IV	68.540,46		68.540,46	272.707,57
V	CHARGES FINANCIERES				
	. Charges d'intérêts	100.162,10		100.162,10	220.928,27
	. Pertes de change	106.011,91		106.011,91	105.722,73
	. Autres charges financières				227.678,58
	. Dotations financières	21.545,28		21.545,28	7.968,85
TOTAL V	227.719,29		227.719,29	562.298,43	
VI	RESULTAT FINANCIER (IV-V)			-159.178,83	-289.590,86
VII	RESULTAT COURANT (III+VI)			10.445.041,08	10.072.200,18

1) Variation de stocks : stock final-stock initial;augmentation(+);diminution(-)

2) Achats revendus ou consommés:achats-variation de stocks.

Tableau n° 2

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)

(modèle normal)

AFRIC INDUSTRIES S.A.

Exercice du 01/01/20 Au 31/12/20

		NATURE	OPERATIONS		EXERCICE 3=1+2	EXERCICE PRECEDENT 4
			Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
NON COURANT	VII	RESULTAT COURANT(reports)			10.445.041,08	10.072.200,18
	VIII	PRODUITS NON COURANTS				
		. Produits de cessions d'immobilisations	103.350,39		103.350,39	95.000,00
		. Subventions d'équilibre				
		. Reprises sur subventions d'investissement				
		. Autres produits non courants				350,63
		. Reprises non courantes;transferts de charges	300.000,00		300.000,00	64.130,22
		TOTAL VIII	403.350,39		403.350,39	159.480,85
	IX	CHARGES NON COURANTES				
		. Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				17.268,67
		. Subventions accordées				
		. Autres charges non courants	335.211,02		335.211,02	36.691,58
		. Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				
	TOTAL IX	335.211,02		335.211,02	53.960,25	
X	RESULTAT NON COURANT(VIII-IX)			68.139,37	105.520,60	
XI	RESULTAT AVANT IMPOTS(VII+-X)			10.513.180,45	10.177.720,78	
XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS	2.773.160,00		2.773.160,00	2.915.460,00	
XIII	RESULTAT NET(XI-XII)			7.740.020,45	7.262.260,78	
XIV	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			40.316.860,54	44.493.636,24	
XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			32.576.840,09	37.231.375,46	
XVI	RESULTAT NET (total des produits-total des charges)			7.740.020,45	7.262.260,78	



A&T AUDITEURS CONSULTANTS
Expertise comptable • Commissariat aux comptes • Conseil

Residence Mas Pajomas II –
Rue Omar Ibn Al Khattab N° 68
90 020 Tanger Maroc



A. SAAIDI & ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

4 Place marechal
20 070 Casablanca
Maroc

AFRIC INDUSTRIES S.A.

Rapport Général des commissaires aux comptes

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020



Aux Actionnaires de la société

AFRIC INDUSTRIES S.A.

Z.I. Route de Tétouan lot 107 B.P. 368
Tanger

**Rapport Général des commissaires aux comptes
Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020**

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Afric Industries S.A., comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaire (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **MAD 46 693 776,29** dont un bénéfice net de **MAD 7 740 020,45**.

Ces états ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration en date du 23 mars 2021, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Afric Industries S.A. au 31 décembre 2020 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque identifié	Notre réponse
<p>Créances clients</p> <p>Au 31 décembre 2020, les créances clients présentent une valeur brute de KMAD 20 829 et une valeur nette du même montant, soit 36% du total de l'actif de la société.</p> <p>Compte tenu de l'ancienneté des créances, aucune provision pour dépréciation des créances clients n'a été constituée au 31 décembre 2020.</p> <p>Nous avons considéré que la dépréciation des créances clients est un point clé d'audit compte tenu de l'importance de ces créances dans le bilan de la société et de la sensibilité du processus de recouvrement dans le contexte de la crise liée au Covid-19.</p>	<p>Nos contrôles relatifs à la dépréciation des créances clients ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examiner la balance âgée, analyser les retards de paiement et discuter avec la direction les raisons du retard dans le recouvrement de certaines créances significatives ; • Analyser les paiements reçus postérieurement à la date de clôture pour les créances les plus significatives ; • Contrôler le calcul de la provision pour dépréciation et sa conformité avec les règles de provisionnement adoptées par la société.

Rapport de gestion

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société, prévues par la loi.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.



Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

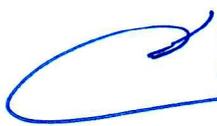
Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Casablanca, le 1^{er} Avril 2021.

Les Commissaires aux Comptes

A&T Auditeurs Consultants


A&T AUDITEURS CONSULTANTS
S.A.R.L.
Rue Omar Ibn Khattab
Rés. Mas Palomas II, N°88
90020 TANGER-MAROC

Nafeh AGOURRAM
Associé

A. SAAÏDI ET ASSOCIES


A. SAAÏDI & Associés
Commissaires aux comptes
4 Place maréchal Casablanca
Tél: 05 22 27 22 15 - Fax: 05 22 26 68 90

Bahaa SAAIDI
Associée



A&T AUDITEURS CONSULTANTS
Expertise comptable • Commissariat aux comptes • Conseil

Residence Mas Palomas II -
Rue Omar Ibn Al Khattab N 88
90 020 Tanger Maroc



A. SAAIDI & ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

4 Place marechal
20 070 Casablanca
Maroc

AFRIC INDUSTRIES S.A.

Rapport Spécial des commissaires aux comptes

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020



A&T AUDITEURS CONSULTANTS
Expertise comptable - Commissariat aux comptes - Conseil



A. SAAIDI ET ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

Résidence Mas Palomas II - Rue Omar Ibn Al
Khattab, N°88
90 020 Tanger
Maroc

4. Place Marechal
20 070 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la Société
Afric Industries S.A.
Z.I. Route de Tétouan lot 107 B.P. 368
Tanger

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et son décret d'application et la loi 78-12.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Nous vous informons que le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention réglementée conclue au cours de l'exercice.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1. Contrat de prestations de services et d'accompagnement conclu entre votre Société et un membre du conseil d'administration

- **Objet** : Contrat de prestation de service entre votre Société et Mr.Koutit pour la réalisation de la mission d'accompagnement stratégique et opérationnel ;
- **Date de signature** : 1^{er} juillet 2019 ;
- **Durée** : Une année du 01/07/2019 au 30/06/2020 ;
- **Base de facturation** : Un montant brut (avant retenue à la source de 30%) de MAD 172 200 par trimestre, soit un net MAD 120 540,00 avec R.A.S MAD 51 660,00 ;
- **Montant facturé à votre Société en 2020** : MAD 344 400,00 hors taxes ;
- **Sommes versées au cours de l'exercice** : MAD 241 080,00 net de la retenue à la source de 30% ;
- **Solde de la dette au 31 décembre 2020** : Néant.
- **Administrateur concerné** : Mr. KOUTIT Mohammed.

2.2. Contrat de prestations de services et d'accompagnement conclu entre votre Société et la société ALUMINIUM DU MAROC S.A.

- **Objet :** Contrat de prestations de services entre votre Société et la société ALUMINIUM DU MAROC S.A., détenant 51% du capital de votre Société, pour la mise à disposition par votre Société d'un atelier de menuiserie aluminium industriel avec toutes les fournitures nécessaires à la société ALUMINIUM DU MAROC S.A pour son activité de pré-usinage ;
- **Date de signature :** 26 mars 2019 ;
- **Date d'effet :** 1^{er} avril 2019 ;
- **Durée :** 6 mois renouvelable tous les 6 mois par tacite reconduction ;
- **Base de facturation :** Un montant forfaitaire de MAD 50 000,00 hors taxes par mois ;
- **Montant facturé par votre Société en 2020 :** 600 000,00 hors taxes ;
- **Sommes encaissées au cours de l'exercice :** 840 000,00 TTC ;
- **Solde de la créance au 31 décembre 2020 :** 240 000,00 TTC.
- **Administrateurs concernés :** ALUMINIUM DU MAROC S.A., Mr. EL ALAMI Sharif, Mme EL ALAMI Malika, Mr BOUZOUBAA Tawfiq et Mr EL ALAMI Abdeslam.

2.3. Contrat de prestations de services conclu entre votre Société et INDUSTUBE (filiale d'Aluminium du Maroc S.A.)

- **Objet :** La mise à disposition d'un bureau commercial opérationnel de 32m² au profit de votre Société y compris les fournitures, équipement et autres (Eau, électricité, ADSL...) ;
- **Date de signature :** 1^{er} janvier 2019 ;
- **Durée :** 3 ans renouvelable après par tacite reconduction ;
- **Base de facturation :** Un montant forfaitaire de MAD 6 000,00 hors taxes par mois ;
- **Montant facturé à votre Société en 2020 :** MAD 72 000,00 hors taxes ;
- **Sommes versées au cours de l'exercice :** MAD 100 800,00 ;
- **Solde de la dette au 31 décembre 2020 :** MAD 21 600 TTC.
- **Administrateurs concernés :** ALUMINIUM DU MAROC S.A., Mr. EL ALAMI Sharif, Mme EL ALAMI Malika, Mr EL ALAMI Abdeslam et Mr. BOUZOUBAA Tawfiq.

2.4. Travaux de menuiserie aluminium facturés à la société LA ROSERAIE DE L'ATLAS S.A.

- **Objet :** Afric industries a réalisé des travaux de menuiserie aluminium au profit de la société LA ROSERAIE DE L'ATLAS, détenue à hauteur de 50,01% par LE GROUPE EL ALAMI ;
- **Montant comptabilisé en produit par votre société au cours de l'exercice :** Néant ;
- **Sommes encaissées au cours de l'exercice 2020 :** MAD 666 704,11 ;
- **Solde de la créance au 31 décembre 2020 :** Néant ;
- **Administrateurs concernés :** ALUMINIUM DU MAROC S.A., Mr. Sharif EL ALAMI, Mme EL ALAMI Malika et Mr EL ALAMI Abdeslam.

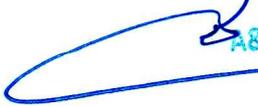
2.5. Avances de trésorerie consenties à la société LA ROSERAIE DE L'ATLAS SA

- **Objet** : Afric Industries consent à la société LA ROSERAIE DE L'ATLAS SA, détenue à hauteur de 4,05%, des avances de trésorerie en compte courant d'associé bloqué jusqu'à hauteur de MAD 5 896 394,44 ;
- **Date de signature** : 3 mars 2015, modifiée par des avenants du 19 mai 2015 et du 28 septembre 2015 ;
- **Base de rémunération** : Taux admis fiscalement pour la rémunération du compte courant d'associés soit 2,53% sur les 5 premiers mois de 2016, 5,4% sur les 7 derniers mois de 2016, 4% provisionné en 2017 et 4% sur le 1^{er} semestre 2018 ;
- **Intérêts comptabilisés en produits par votre Société en 2020** : Néant ;
- **Intérêts encaissés en 2020** : Néant ;
- **Avances versées au cours de l'exercice 2020** : Néant ;
- **Avances récupérées au cours de l'exercice 2020** : Néant ;
- **Solde de la créance au 31 décembre 2020** : MAD 721 382,85 TTC, représentant les intérêts sur compte courant de LA ROSERAIE DE L'ATLAS SA qui seront soit réglés soit incorporés au capital de LA ROSERAIE DE L'ATLAS SA lors de la prochaine augmentation de capital ;
- **Administrateurs concernés** : Aluminium du Maroc S.A, Mme EL ALAMI Malika, Mr Sharif EL ALAMI et Mr el ALAMI Abdeslam.

Le 1^{er} avril 2021.

Les Commissaires aux Comptes

A&T Auditeurs Consultants


A&T AUDITEURS CONSULTANTS
S.A.R.L.
Rue Omar Ibn Khattab
Rés. Mas Palomas II, N°88
90020 TANGER-MAROCCO

Nafeh AGOURRAM
Associé

A. Saaidi & Associés


A. Saaidi & Associés
Commissaires aux comptes
3, Place Mohamed VI, Casablanca
Tél : 37 96 14 14 - Fax : 37 20 58 90

Bahaa Saaidi
Associée